

Paix-Travail-Patrie

 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

 COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

 SECRETARIAT GENERAL

 BP : 46 Garoua-Boulai-Cameroun



PEACE WORK COUNTRY
 Peace-Work-Fatherland

 EAST REGION

 LOM AND DJEREM DIVISION

 GAROUA-BOULAI COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 P.O BOX : 46 Garoua-Boulai-Cameroun

*En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne.
 Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.*

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 002/DC/CGB/SG/CIPM /2023 DU 15 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES STRUCTURES AU SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : Budget d'Investissement Publics - Exercice 2023

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune de Garoua-Boulai, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour l'équipement de certaines structures au Site Touristique de la Commune de Garoua-Boulai, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

- ◆ LOT 01 : AMÉNAGEMENT D'UN MANÈGE (AMÉNAGEMENT DE D'ESPACE MANÈGE, ACHAT DES ÉQUIPEMENTS DU MANÈGE ET INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DU MANÈGE) ;
- ◆ LOT 02 : ÉQUIPEMENT DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE (ESPACE BUREAU, LOGEMENT D'ASTREINTE, MAGASIN ET MINI SALLE DE SPORT).

2. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

3. ALLOTISSEMENT

Les équipements à fournir subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° Lot	Intitulé des projets	Caution de soumission
01	Aménagement d'un manège (Aménagement de d'espace manège, achat des équipements du manège et installation des équipements du manège)	500 000 FCFA
02	Équipement de la structure administrative (espace bureau, logement d'astreinte, magasin et mini salle de sport)	200 000 FCFA

4. COUT PREVISIONNEL DES EQUIPEMENTS

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulés	Coût prévisionnel
01	Aménagement d'un manège (Aménagement de d'espace manège, achat des équipements du manège et installation des équipements du manège)	25 000 000 (Vingt-cinq millions) de Francs CFA
02	Équipement de la structure administrative (espace bureau, logement d'astreinte, magasin et mini salle de sport)	10 000 000 (Dix millions) de Francs CFA

5. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement

6. CONSULTATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Garoua-Boulai au Secrétariat Général ou au Service Technique Tél : 699 43 28 43 sise au quartier BINDIKI, dès publication du présent avis.

7. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Garoua-Boulai contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de Garoua-Boulai, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**.

8. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises sous pli fermé au plus tard le **07 JUIN 2023** à 10 heures précises à la Commune de Garoua-Boulai, et devront porter la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

15 MAI 2023

N° 002/DC/CGB/SG/CIPM /2023

DU _____ POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES STRUCTURES AU SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

(LOT A PRECISER)

Financement : Budget d'Investissement Publics - Exercice 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Établissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

N° lot	Intitulés	Montant de la solvabilité
01	Aménagement d'un manège (Aménagement de d'espace manège, achat des équipements du manège et installation des équipements du manège)	12 500 000 (Douze millions cinq cent mille) Francs CFA
02	Équipement de la structure administrative (espace bureau, logement d'astreinte, magasin et mini salle de sport)	5 000 000 (Cinq millions) Francs CFA

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

10. OUVERTURE DES PLIS

Les offres seront dépouillées le **07 JUIN 2023** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Garoua-Boulai siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la Mairie de Garoua-Boulai.

11. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours maximum** à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

12. PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

12.1. Critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission
- Pièce falsifiée
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif

Offres technique

- Pièce falsifiée ;
- L'offre doit être entièrement conforme aux exigences administratives et aux spécificités du descriptif technique et est la moins-disante.

Offre financière

- Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation;

12.2. Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

1. Chiffre d'affaire du soumissionnaire..... oui/non
2. La solvabilité financière (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI)..... oui/non
3. La conformité des fournitures proposées aux spécifications Technique (Spécification Technique paraphé signé et daté à chaque pages) oui/non.

N.B : Le cadre de bordereau des Prix Unitaires fait office de spécifications technique.

4. Le service après-vente model proposé et signé sur l'honneur par le prestataire..... oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux spécificités du descriptif technique seront examinées.

13. ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires.

N.B : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

14. DURÉE DE VALIDITÉ

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua-Boulaï, Tel : 694 58 45 46 / 677 79 66 27

Ampliations :

- DDTP/L&D/BTA
- DDMINMAP/L&D/BTA
- ARMP (pour insertion JDM)
- Pdt/CIPM/CGB
- Affichage
- Archives

